

# Le débat d'orientation budgétaire 2015



# Introduction

## Objectifs du DOB

- ⇒ Discuter des orientations budgétaires ,
- ⇒ Informer sur la situation financière de la collectivité afin d'éclaircir les choix stratégiques des élus au budget primitif.

## Obligation légale du DOB

- ⇒ Obligatoire pour les communes de + de 3500 habitants ( Article L2312-1 du CGCT),imposé par la loi du 6 février 1992 dite loi A.T.R.
- ⇒ Réalisé dans les 2 mois avant le vote du budget.

# Contexte économique et juridique

## Contexte international

### Monde:

Le PIB mondial a progressé de 3.3 % en 2014. Son évolution devrait être de 3.8 % en 2015.

La situation économique se renforce dans les pays anglo-saxons, peine en zone Euro et au Japon et se ralentit de plus en plus dans les pays émergents.

### Zone Euro :

La croissance de la zone Euro devrait rester faible en 2015. Proche de 0.8 % en moyenne annuelle toujours pénalisé par le désendettement public et privé.

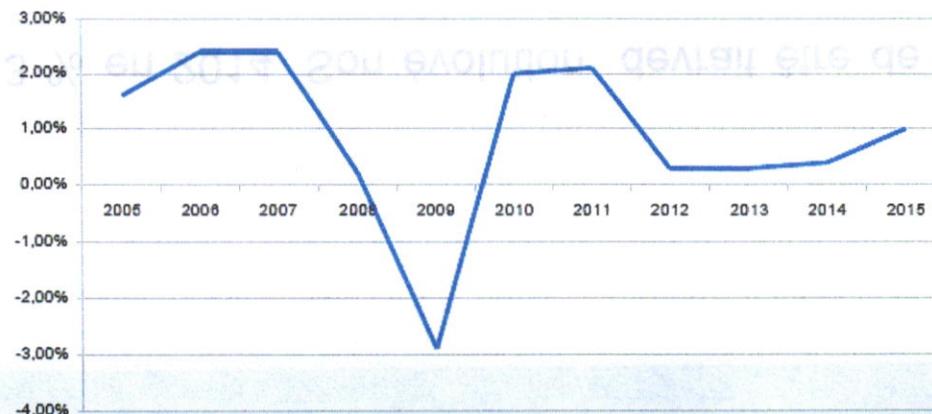
# Contexte économique et juridique

## En France

En 2015, la croissance devrait être supérieure à celle des trois dernières années (0.4 en 2014 et 0.3 en 2012 et 2013)

On table sur une projection de 1% de croissance en 2015.

Évolution du PIB français

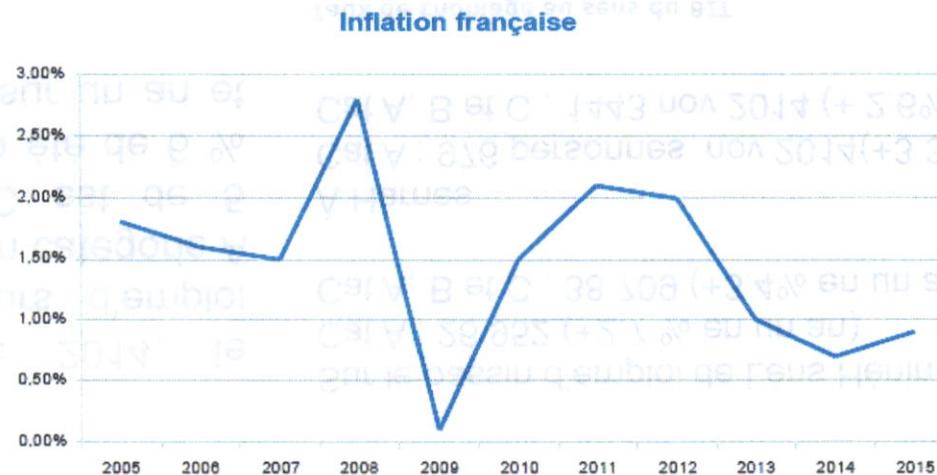


# Contexte économique et juridique

## Inflation

L'inflation a baissé de manière quasi-continue depuis son point haut à 2.1 % en novembre 2011 pour atteindre + 0,7% en 2014.

En 2015, l'inflation augmenterait, mais resterait encore très modérée, à + 0,9 % en moyenne annuelle.



# Contexte économique et juridique

## Le chômage

Arrêté en novembre 2014, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pole emploi en catégorie A (3 488 300), B et C est de 5 173 500. La variation a été de 6 % pour cat A, B et C sur un an et 5.8% pour cat A

Pour la Région Nord Pas de Calais  
Cat A nov 2014: 266 750 (+2.7% sur un an)  
Cat A,B Et C en 2014: 282 601 (+3.7% en un an)

Cat A: sans emploi  
Cat B activité réduite courte  
Cat C activité réduite longue

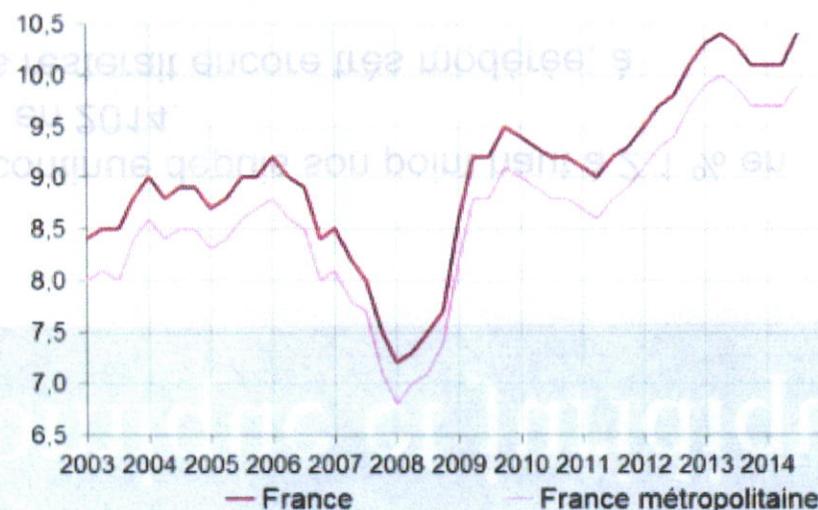


Sur le bassin d'emploi de Lens Hénin  
Cat A : 26 952 (+2.7 % en un an)  
Cat A, B et C : 38 709 (+3.4% en un an)

À Harnes  
Cat A : 976 personnes nov 2014(+3.3% en un an)  
Cat A, B et C : 1443 nov 2014 (+ 2.6% en un an)

### Taux de chômage au sens du BIT

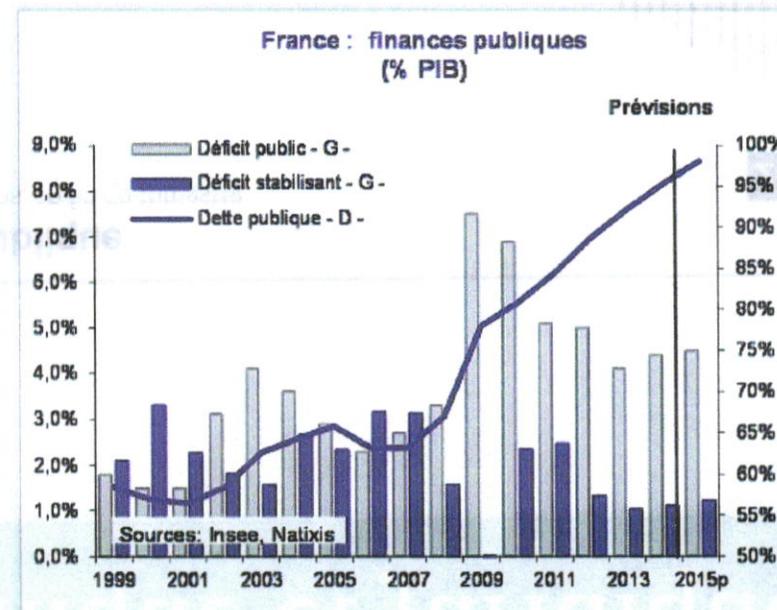
Données CVS en moyenne trimestrielle, en %



# Contexte économique et juridique

- Les déficits publics

Après le dérapage du déficit public en 2014 (4.4% du PIB contre 3.8% prévu), le gouvernement a annoncé une quasi stabilisation du déficit en 2015 à 4.3% du PIB qui repose sur un plan d'économies de dépense de 21 milliards d'€ et une baisse des prélèvements obligatoires.



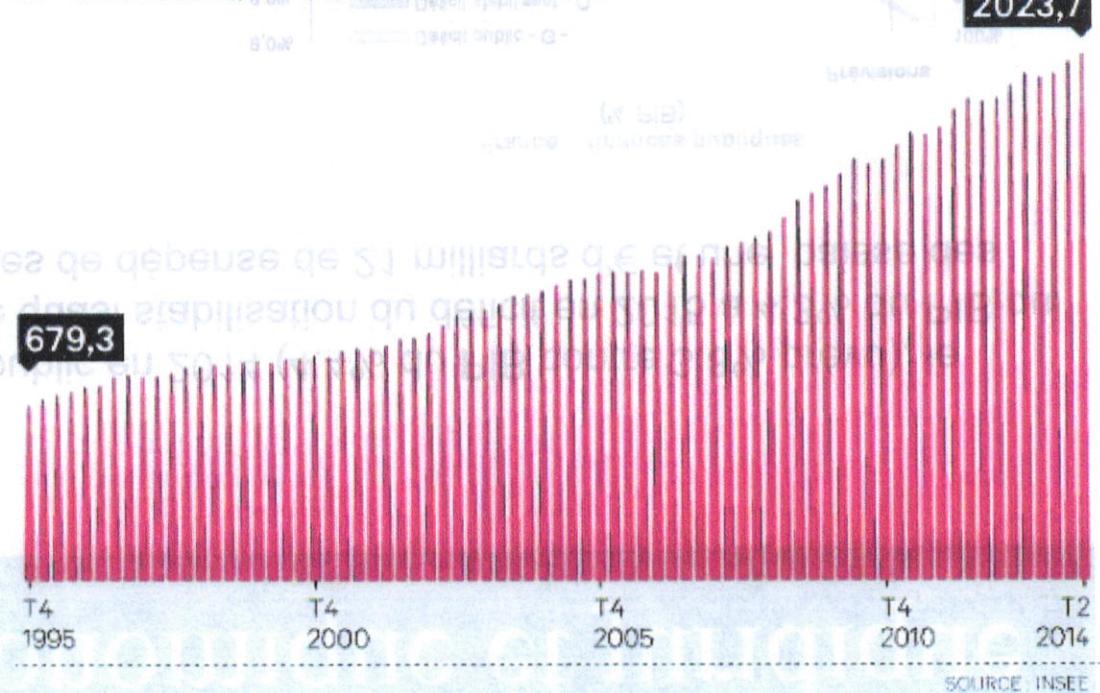
# Contexte économique et juridique

La dette publique est composée principalement de la dette de l'Etat, mais aussi des dettes des autres administrations centrales, des collectivités territoriales et des organismes de sécurité sociale.

Celle-ci atteindra son plus haut niveau en 2015 avec un taux de 97.2 % du PIB en supposant d'une part que le taux de croissance progresse et d'autre part que les prélèvements obligatoires se stabilisent voire diminuent .

## La dette publique

En milliards d'euros, en fin de trimestre



# Contexte économique et juridique

## La loi de finances rectificative du 12 novembre 2014

En Md€	Exéc 2013	LFI 2014	LF1 2014	PLFR2 2014	Ecart LF1
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>373,1</b>	<b>379,7</b>	<b>376,3</b>	<b>375,4</b>	<b>-0,9</b>
<b>DEPENSES DU BUDGET GÉNÉRAL</b>	<b>295,1</b>	<b>305,3</b>	<b>301,9</b>	<b>300,6</b>	<b>-1,3</b>
<b>PRELEVEMENTS SUR RECETTES</b>	<b>78,0</b>	<b>74,4</b>	<b>74,4</b>	<b>74,8</b>	<b>0,4</b>
dont prélèvement au profit des collectivités territoriales	55,6	54,2	54,2	54,3	0,1
dont prélèvement au profit de l'Union européenne	22,5	20,2	20,2	20,4	0,2
<b>RECETTES FISCALES NETTES</b>	<b>284,0</b>	<b>284,4</b>	<b>279,0</b>	<b>272,9</b>	<b>-6,1</b>
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>13,7</b>	<b>13,8</b>	<b>14,4</b>	<b>14,2</b>	<b>-0,2</b>
<b>SOLDE COMPTES SPECIAUX - HORS FMI</b>	<b>0,6</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1,1</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE ETAT</b>	<b>-74,9</b>	<b>-82,6</b>	<b>-83,9</b>	<b>-88,2</b>	<b>-4,3</b>

Les changements par rapport à la loi de finances initiale :

- Une baisse de 4.3 Milliards d'euros des dépenses
- Une baisse de 11.1 Milliards d'euros des recettes
- Une augmentation du solde des comptes spéciaux de 1 Milliards d'euros
- Un déficit budgétaire qui passe de 82.6 à 88.2 Milliard d'euros soit 5.6 Milliards d'euros supplémentaire.

# Contexte économique et juridique

## Le budget de l'Etat en 2015

Les dépenses de l'Etat hors dettes et pensions pour 2015 sont de 229.62 milliards d'euros, montant en augmentation par rapport à la LFI 2014.

Les recettes nettes de l'Etat pour l'année 2015 s'élèveront à 292.6 Milliards d'Euros

La charge de la dette sera pour 2015 de 44.34 milliards d'euros, montant en baisse par rapport à 2014.

## Les dépenses de l'État

	LFI 2014	LFI 2014 format PLF 2015	PLF 2015 format courant	LPFP2016 format courant	LPFP 2017 format courant
Crédits de paiement en milliards d'euros					
Dépenses du budget général (hors dette, pensions et mission RCT)*	196,34	204,23	203,50	203,26	202,72
Taxes affectées plafonnées et prélèvements sur le fonds de roulement des opérateurs	5,57	6,17	5,08	5,05	5,42
Prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne	20,22	20,22	21,04	22,80	21,48
<b>Dépenses de l'État, hors dettes, pensions et concours aux collectivités territoriales**</b>	<b>222,14</b>	<b>230,62</b>	<b>229,62</b>	<b>231,12</b>	<b>229,62</b>
<b>Soit en écart à 2014</b>			-1,00	0,50	-1,00
Transferts aux collectivités locales (PSR et mission RCT**)	56,81	56,86	53,20	49,53	45,86
<b>Soit en écart à 2014</b>			-3,67	-7,33	-11,00
Prélèvements sur fonds de roulement prévus en loi de finances pour 2014	-0,48	-0,48			
<b>Dépenses de l'État, hors dettes et pensions *</b>	<b>278,46</b>	<b>287,00</b>	<b>282,81</b>	<b>280,65</b>	<b>275,48</b>
<b>Soit en écart à 2014</b>			-4,19	-6,35	-11,52
Charge de la dette	46,65	46,65	44,34	47,70	50,09
Contribution au CAS Pensions	45,44	45,44	45,80	46,19	48,40
<b>Dépenses totales de l'État</b>	<b>370,56</b>	<b>379,09</b>	<b>372,95</b>	<b>374,53</b>	<b>373,97</b>
<b>Prévision d'inflation</b>		<b>0,5 %</b>	<b>+ 0,9 %</b>	<b>+ 1,4 %</b>	<b>+ 1,75 %</b>
<b>Évolution en volume des dépenses de l'État</b>			<b>-2,52 %</b>	<b>-0,97 %</b>	<b>-1,90 %</b>

RCT : «Relations avec les collectivités territoriales»

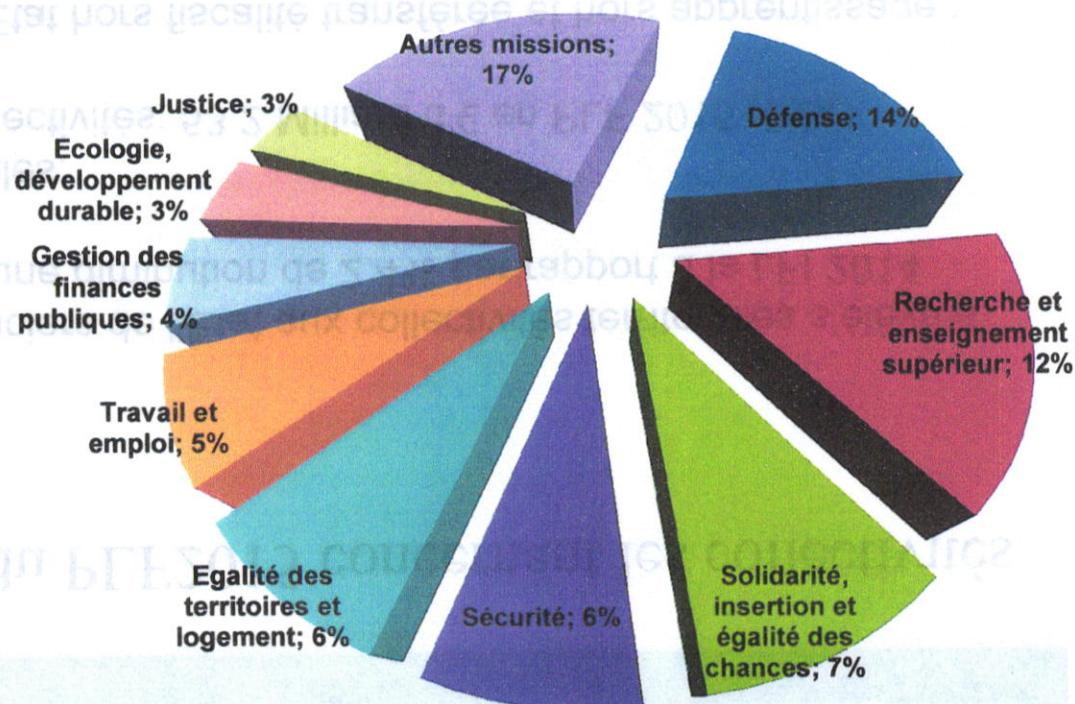
\* hors Dotation en capital du Mécanisme européen de stabilité

\*\* hors réserve parlementaire, intégrée aux dépenses du budget général

# Contexte économique et juridique

## Les dépenses du budget général par mission

Le budget de l'Etat est souvent présenté selon différentes missions. Une mission correspond à une politique de l'Etat. Elle est composée de différents programmes qui se déclinent par actions. Pour 2015, les principales missions sont la défense ainsi que la recherche et l'enseignement supérieur.



# Contexte économique et juridique

## Les principales mesures du PLF2015 concernant les collectivités locales

L'ensemble des transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales s'élève à 101 Milliards d'€ en 2015, soit une diminution de 2.4% par rapport à la LFI 2014

Il est constitué de trois ensembles:

- Le concours financier aux collectivités: 53.2 Milliard d'€ en PLF 2015 (DGD, DETR et DGE)
- Les transferts financiers de l'Etat hors fiscalité transférée et hors apprentissage : 13.7 Milliards d'€ en PLF 2015
- Les autres concours de l'Etat

Pour information, la DGF représente 36.157 Milliards d'€ et baisse de 8.9% par rapport à la LFI 2014

# Contexte économique et juridique

## Les principales mesures du PLF2015 concernant les collectivités locales suite

Les principaux prélèvements sur recettes sont la DGF ainsi que le FCTVA qui permettent aux collectivités de financer leurs dépenses de fonctionnement et d'investissement.

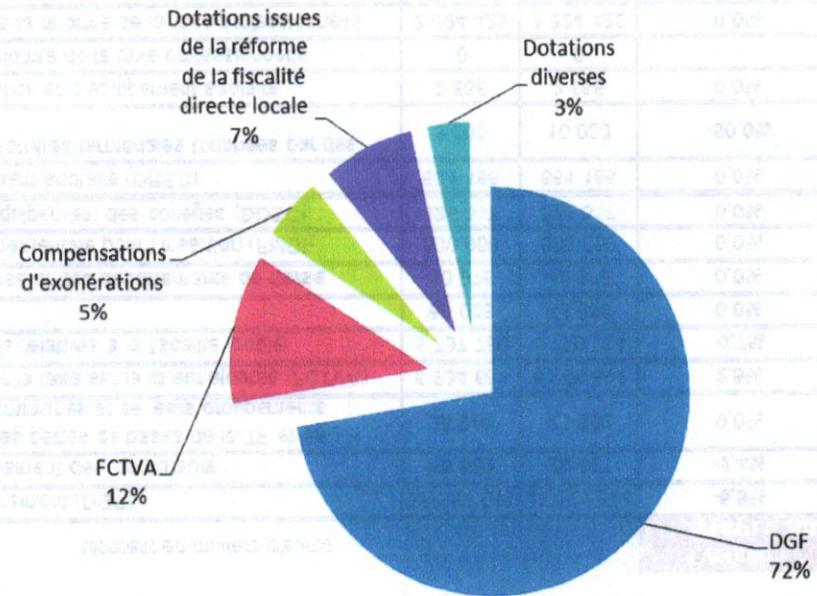


Figure 18 : Les prélèvements sur recettes au bénéfice des collectivités locales en 2015 (50,5 Md€).  
Source : données du PLF 2015, champ courant, calculs direction du budget.

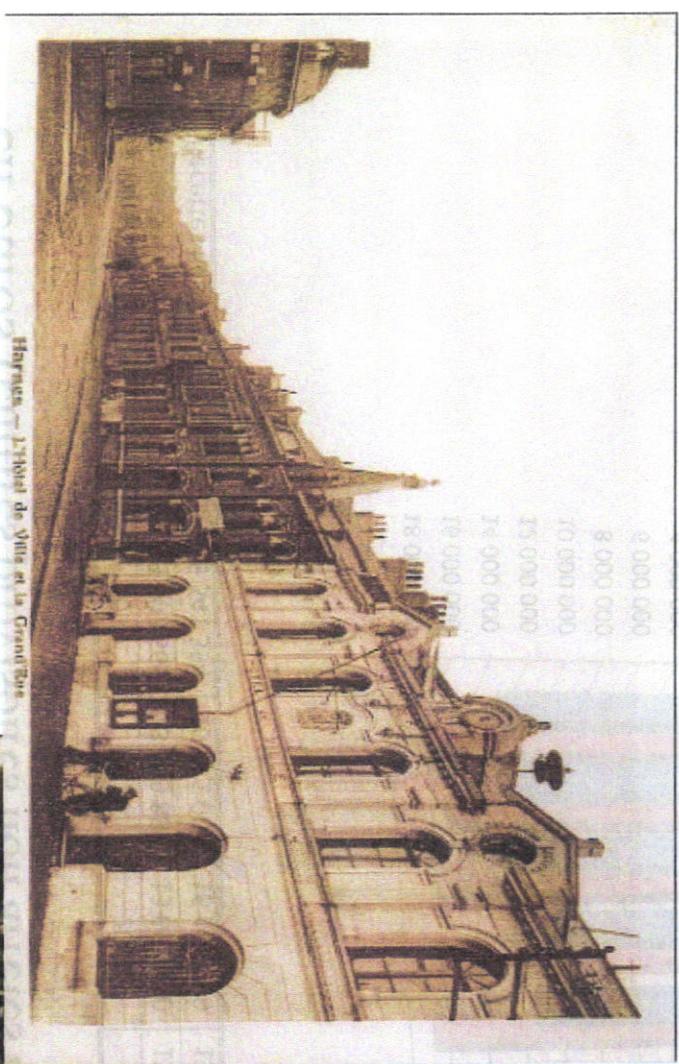
# Contexte économique et juridique

## Répartition des dotations

	PLF 2015	LFI 2014	Evolution LFI 2014/PLF 2015
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	36 557 553	40 121 044	-8,9%
Dotation spéciale pour le logement des instituteurs	18 662	20 597	-9,4%
Dotation de compensation des pertes de bases de la TP et de redevance des mines des communes et de leurs groupements	25 000	25 000	0,0%
Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	5 934 681	5 768 681	2,9%
Compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale	1 737 780	1 750 734	-0,7%
Dotation élu local	65 006	65 006	0,0%
Collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse	40 976	40 976	0,0%
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion (FMDI)	500 000	500 000	0,0%
Dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC)	326 317	326 317	0,0%
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	651 186	651 186	0,0%
Fonds de solidarité des collectivités territoriales touchées par des catastrophes naturelles	5 000	10 000	-50,0%
Dotation globale de construction et d'équipement scolaire	2 686	2 686	0,0%
Compensation relais de la réforme de la taxe professionnelle	0	0	-
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	3 324 422	3 324 422	0,0%
Dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	632 464	743 563	-14,9%
Dotation de garantie des reversements des fonds départementaux de taxe professionnelle	430 114	430 114	0,0%
Dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle	167 406	291 738	-42,6%
Dotation de compensation des produits syndicaux fiscalisés	0	1 374	-100,0%
Dotation de compensation de la réforme de la taxe sur les logements vacants pour les communes et les EPCI percevant la taxe d'habitation sur les logements vacants	4 000	4 000	0,0%
Dotation de compensation liée au processus de départementalisation de Mayotte	83 000	83 000	0,0%
Dotation exceptionnelle de correction des calculs de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle et du prélèvement ou du reversement au titre des fonds nationaux de garantie individuelle des ressources	0	22 500	-100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>50 516 252</b>	<b>54 192 936</b>	<b>-6,8%</b>

Source : PLF pour 2015 et jeunes budgétaires

# Ville de Harnes



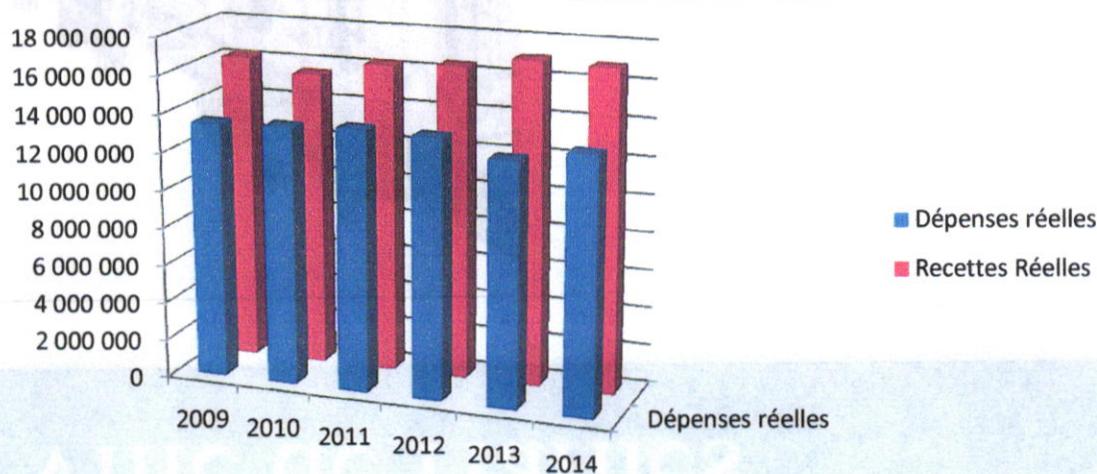
Harnes - Histoire de Ville et la Grand Rue  
 Evolution de nos recettes



# Ville de Harnes-Analyse rétrospective 2014

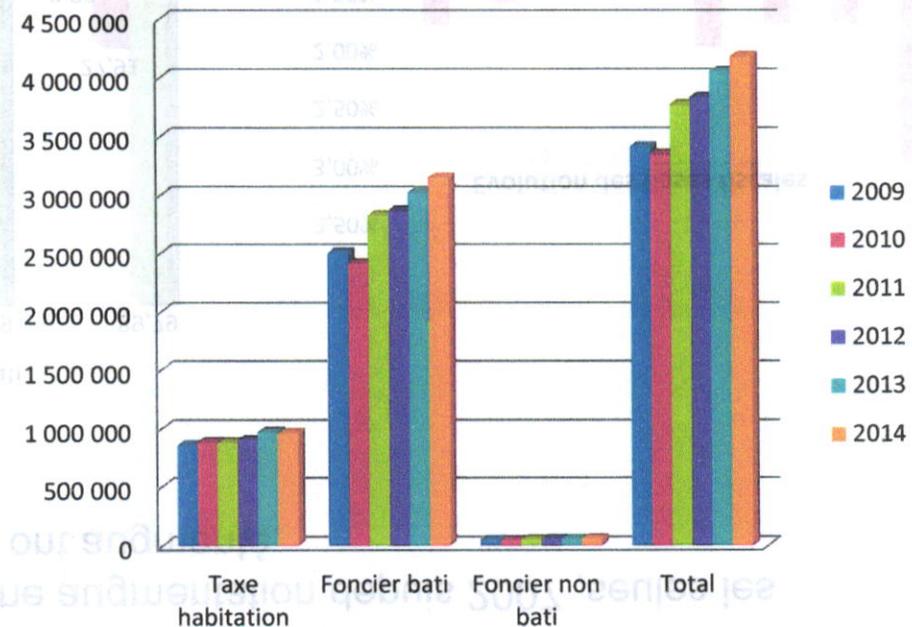
Evolution de nos recettes et dépenses réelles de fonctionnement  
en euros (chiffres provisoires non arrêtés avec la trésorerie pour 2014)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dépenses réelles	13 490 195	13 607 565	13 799 887	13 691 210	12 857 905	13 458 364
Recettes Réelles	16 188 891	15 541 354	16 271 004	16 487 159	17 063 379	16 933 556



# Ville de Harnes-Analyse rétrospective 2014

## Evolution des taxes locales en euros



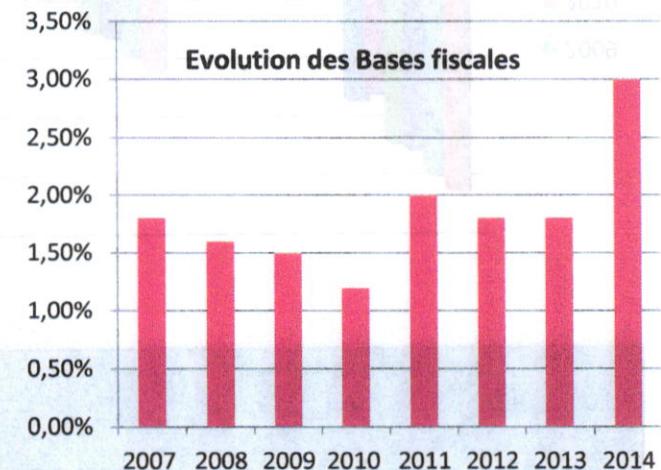
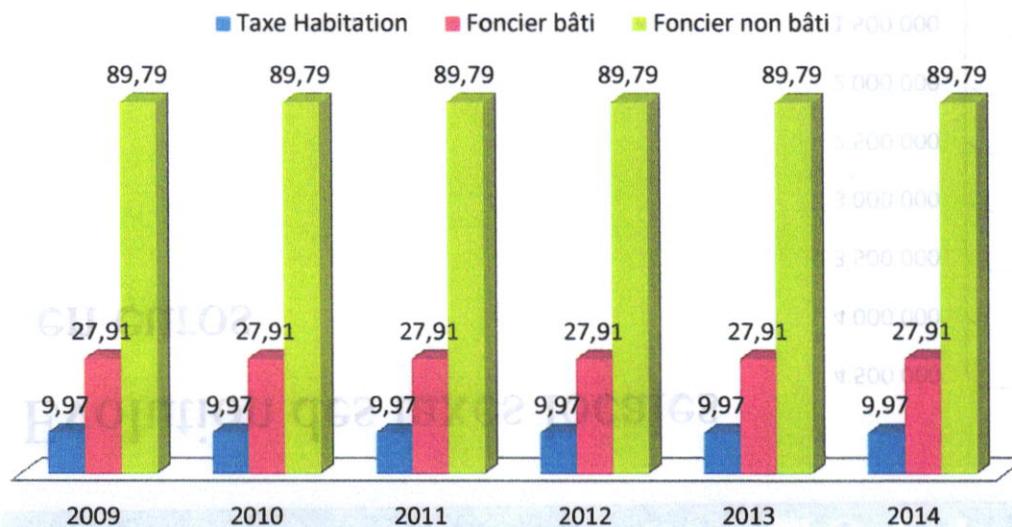
	Taxe habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Total	Evolution
<b>2009</b>	857 634	2 503 689	52 963	3 414 286	
<b>2010</b>	884 031	2 413 235	52 046	3 349 312	<b>-2%</b>
<b>2011</b>	883 072	2 828 148	57 864	3 769 084	<b>13%</b>
<b>2012</b>	907 769	2 864 682	60 697	3 833 148	<b>2%</b>
<b>2013</b>	973 052	3 022 987	61 581	4 057 620	<b>6%</b>
<b>2014</b>	963 539	3 151 882	65 338	4 180 759	<b>3%</b>

# Ville de Harnes-Analyse rétrospective 2014

- Evolution des taux des taxes sur la ville

Le taux des taxes locales n'a subi aucune augmentation depuis 2007 ,seules les bases définies par la LOI DE FINANCE ont augmenté.

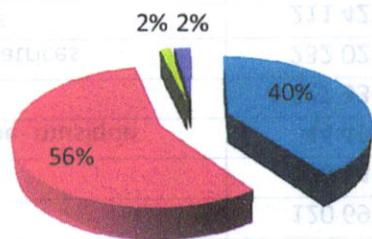
## Evolution de la fiscalité



# Ville de Harnes-Analyse rétrospective 2014

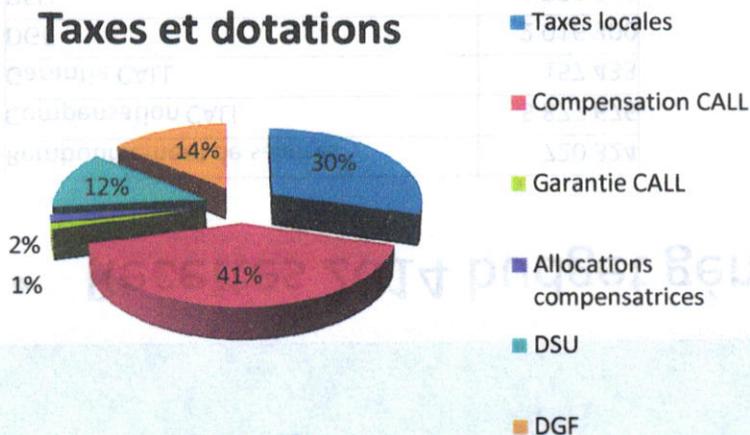
## Recettes fiscales

■ Taxes locales  
■ Compensation CALL  
■ Garantie CALL  
■ Allocations compensatrices



Taxes locales	<b>4 227 336</b>
Compensation CALL	<b>5 877 676</b>
Garantie CALL	<b>157 433</b>
Allocations compensatrices	<b>232 021</b>
<b>TOTAL en euros</b>	<b>10 494 466</b>

## Taxes et dotations

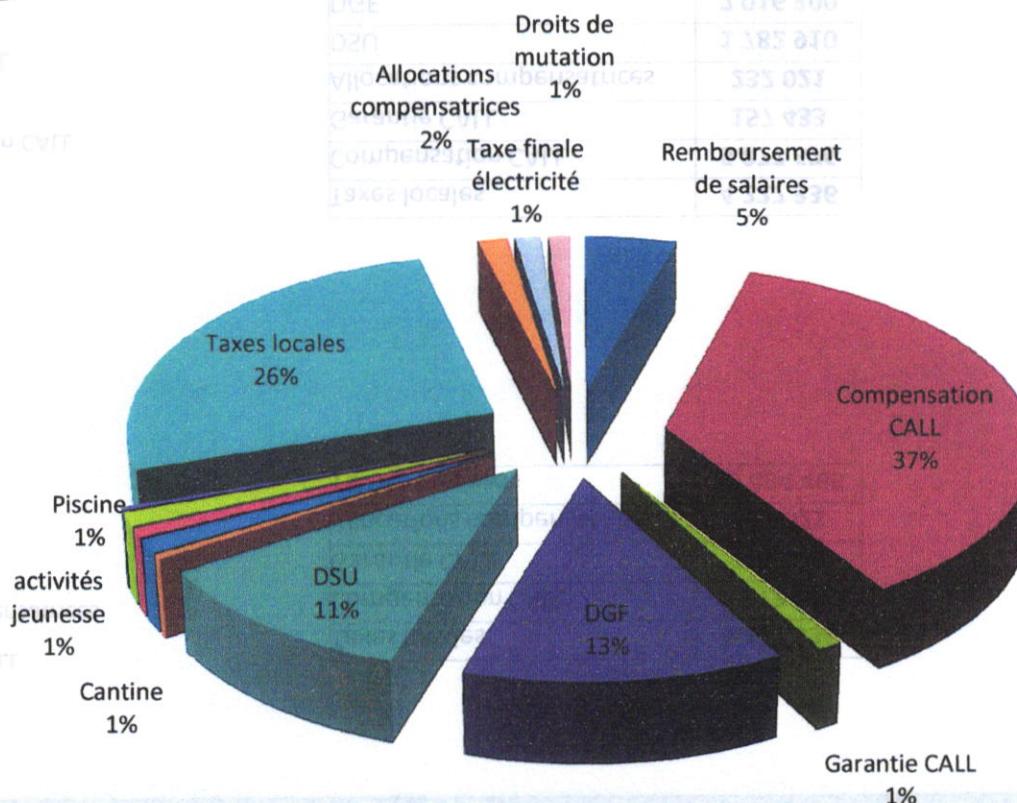


Taxes locales	<b>4 227 336</b>
Compensation CALL	<b>5 877 676</b>
Garantie CALL	<b>157 433</b>
Allocations compensatrices	<b>232 021</b>
DSU	<b>1 782 910</b>
DGF	<b>2 016 300</b>
<b>TOTAL en euros</b>	<b>14 293 676</b>

# Ville de Harnes-Analyse rétrospective 2014

- Recettes 2014 budget général : 16 010 100 €

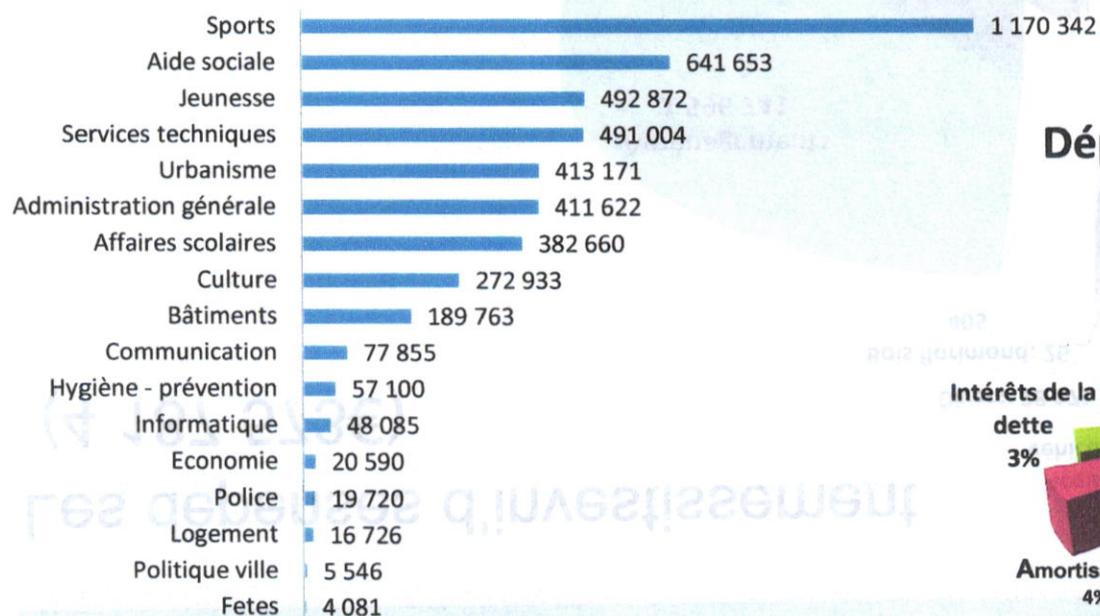
Remboursement de salaires	720 324
Compensation CALL	5 877 676
Garantie CALL	157 433
DGF	2 016 300
DSU	1 782 910
Droits de place - occup domaine	59 529
Cantine	191 101
activités jeunesse	120 697
Piscine	193 445
Cinéma - bibliothèque- musique	44 493
Taxes locales	4 227 336
Allocations compensatrices	232 021
Taxe finale électricité	211 422
Droits de mutation	175 413



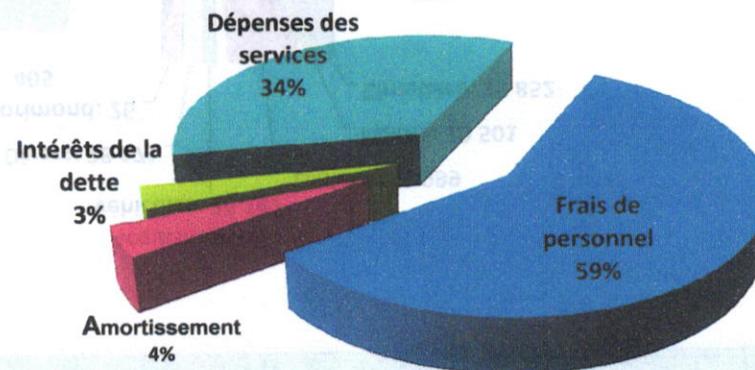
# Ville de Harnes-Analyse rétrospective 2014

- Dépenses de fonctionnement 2014

## Dépenses par services : 4 715 723€

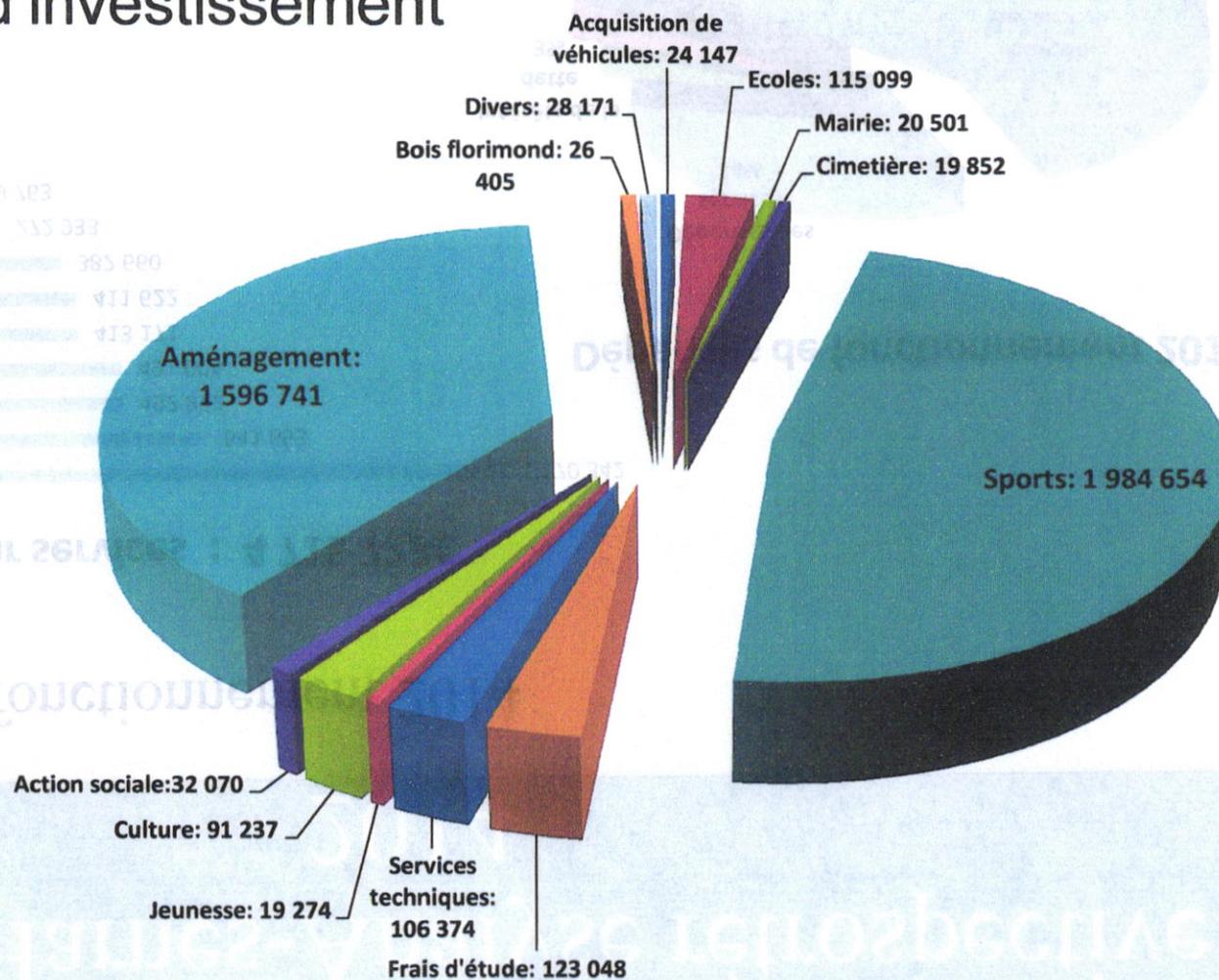


## Dépenses de fonctionnement 2014



# Ville de Harnes-Analyse rétrospective 2014

## Les dépenses d'investissement (4 187 573€)



# Ville de Harnes-Analyse rétrospective 2014

## Principales subventions accordées

- Subvention au CCAS : 605 000 €

### Subventions de fonctionnement aux associations :

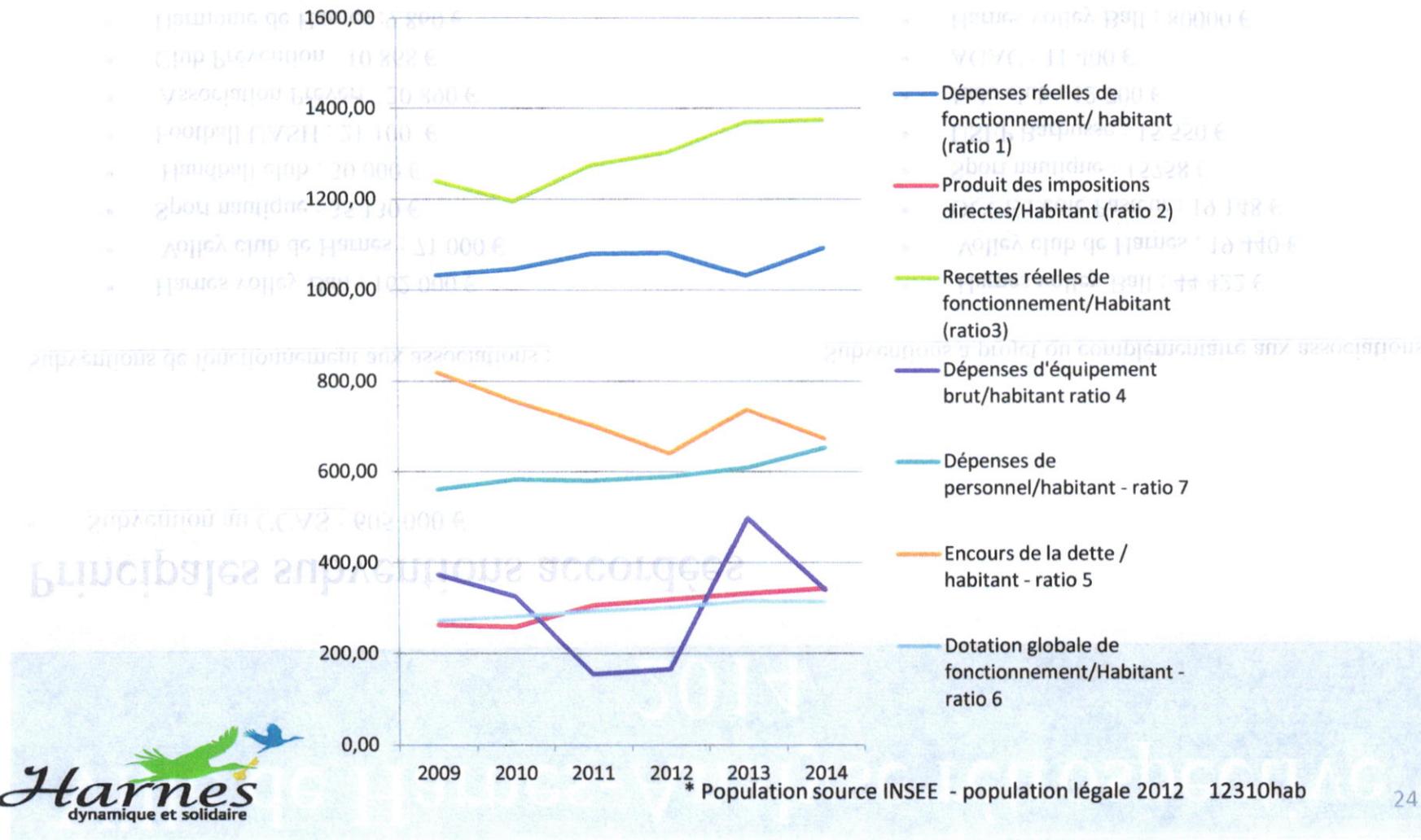
- Harnes volley Ball : 162 000 €
- Volley club de Harnes : 71 000 €
- Sport nautique : 35 130 €
- Handball club : 30 000 €
- Football UASH : 21 100 €
- Association Prévert : 20 890 €
- Club Prévention : 10 868 €
- Harmonie de Harnes : 9 860 €
- Judo club : 8 200 €

### Subventions à projet ou complémentaire aux associations :

- Harnes volley Ball : 44 422 €
- Volley club de Harnes : 19 440 €
- OCCE Ecole Pasteur : 19 148 €
- Sport nautique : 15 758 €
- USEP Barbusse : 15 550 €
- Judo club : 12 700 €
- AGAC : 11 400 €
- Harnes volley Ball : 80 000 €

# Ville de Harnes-Analyse financière

## Indicateurs financiers de la commune 1



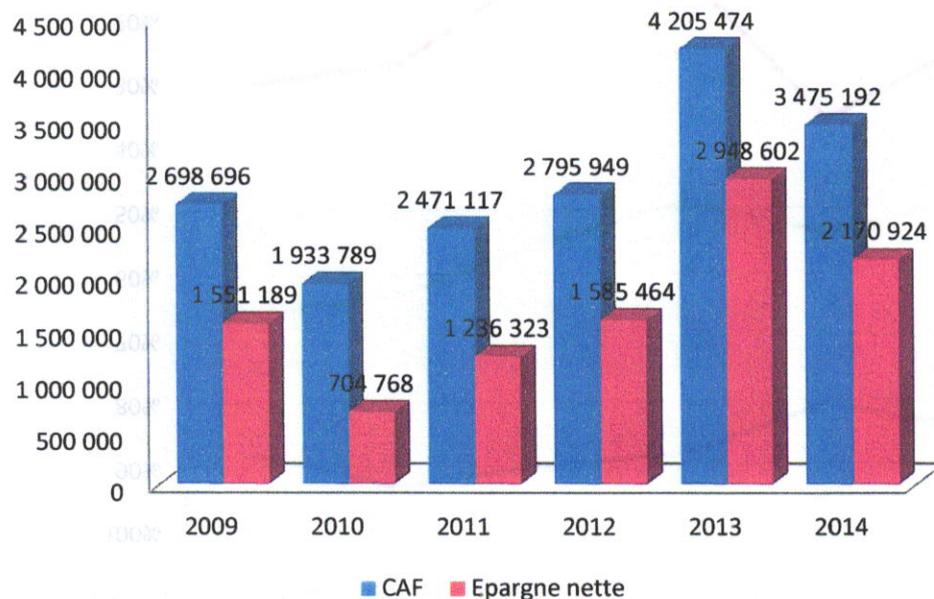
# Ville de Harnes-Analyse financière

- Indicateurs financiers de la commune 2



# Ville de Harnes-Analyse financière

- CAF et épargne nette

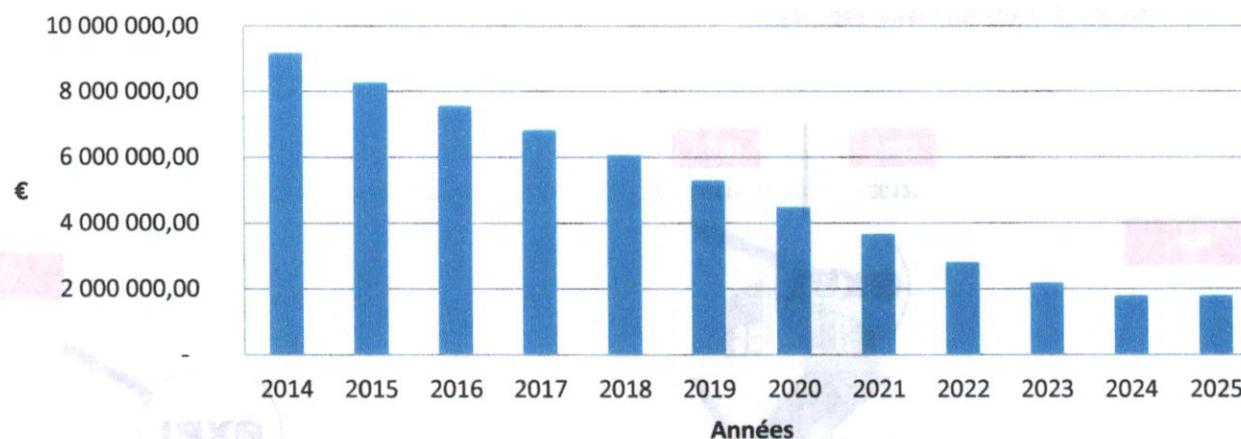


La capacité d'autofinancement de la ville représente la différence entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement. L'Epargne Nette est égale à cette CAF moins le remboursement de la dette.

# Ville de Harnes-Analyse financière

- Extinction de la dette

Extinction de la dette



Le montant de la dette au 1 janvier 2015 est de 8 292 325 €

# Ville de Harnes - Caractéristiques de la commune

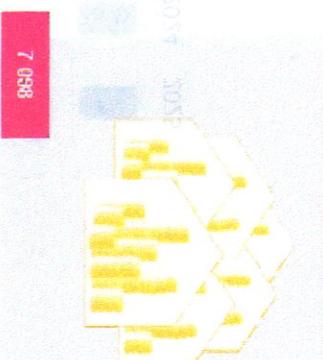
**Foyers imposables (en %)**



**Logements soumis à la Taxe d'Habitation**



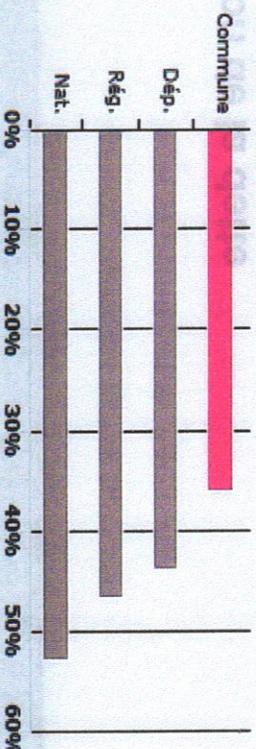
**Nombre de foyers fiscaux**



- Extinction de la dette

**Extinction de la dette**

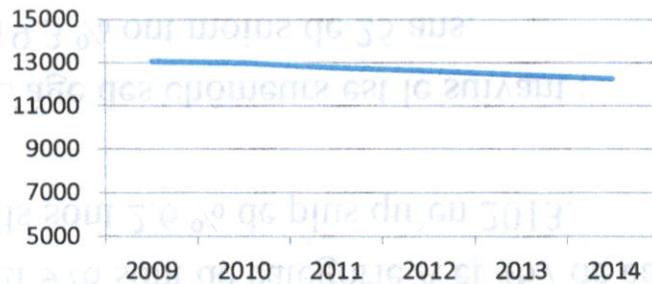
**Part des foyers fiscaux imposables**



# Ville de Harnes - Présentation des foyers de la commune

## La population

Nombre d'habitants



# Ville de Harnes - Présentation des foyers de la commune

## Le chômage

Fin novembre 2014, il y a 1443 demandeurs d'emploi toutes catégories  
Et 976 sont de catégorie A et 467 de catégorie B et C.  
Ils sont 2.6 % de plus qu'en 2013.

L'âge des chômeurs est le suivant :

19.3 % ont moins de 25 ans.

60 % ont entre 25 et 49 ans

20.7 % ont 50 ans et plus.

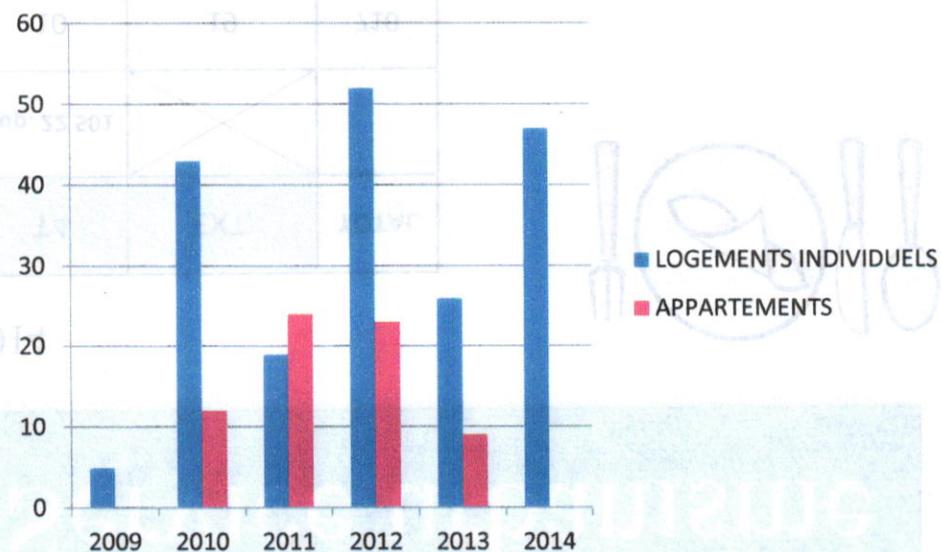
Le chômage de longue durée (> 24 mois ) touche 32.7 % des chômeurs soit une augmentation de 13.7 % par rapport à l'an passé.

Les personnes les plus touchées sont les personnes qui ont un niveau d'études en dessous ou équivalent au BAC c'est-à-dire 87.9 % des chômeurs.

# Ville de Harnes-Service urbanisme

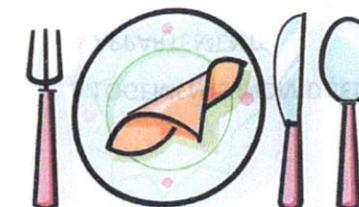
## STATISTIQUES LOGEMENTS NEUFS

ANEE	LOGEMENTS INDIVIDUELS	APPARTEMENTS	TOTAL
2009	5	0	5
2010	43	12	55
2011	19	24	43
2012	52	23	75
2013	26	9	35
2014	47	0	47
<b>TOTAL</b>	<b>192</b>	<b>68</b>	<b>260</b>

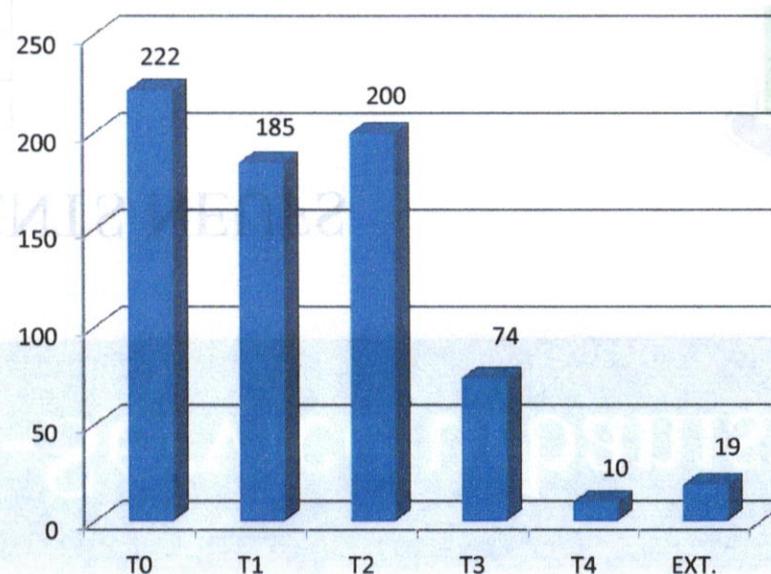


# Ville de Harnes-Service urbanisme

Restauration scolaire, octobre 2014



T0	T1	T2	T3	T4	EXT.	TOTAL
inf. 3 500	3 501 à 7 500	7 501 à 12 500	12 501 à 22 500	sup. 22 501		
222	185	200	74	10	19	710
31%	26%	28%	11%	1%	3%	



# Ville de Harnes-Service urbanisme

Rythmes scolaires, octobre 2014

Réforme  
des  
rythmes  
scolaires



## Ecoles Maternelles

écoles	Inscription écoles	Inscription TAP
BARBUSSE	103	63
L. MICHELE	120	66
A. FRANCE	125	52
E. ZOLA	109	41
LANGEVIN	116	52
<b>TOTAL</b>	<b>573</b>	<b>274</b>
Pourcentage d'enfants inscrit aux TAP		48%

## Ecoles Élémentaires

écoles	Inscription écoles	Inscription TAP
BARBUSSE	160	94
J. JAURES	170	116
DIDEROT	177	125
J. CURIE	161	85
L. PASTEUR	122	62
<b>TOTAL</b>	<b>790</b>	<b>482</b>
Pourcentage d'enfants inscrit aux TAP		61%

Effectif Global	1363	756
Pourcentage d'enfants inscrit aux TAP		55%

# Ville de Harnes-Et pour 2015

Et pour 2015... dans les différentes politiques municipales :



**En matière de sécurité**, les actions de prévention seront renforcées ainsi que celles visant au développement de la citoyenneté, au respect, ainsi que vers les enfants avec la sensibilisation au code de la route.

**Le pôle citoyenneté** va favoriser le mieux vivre ensemble avec le renouvellement des différents conseils de quartiers, l'aide à la vie associative, le montage des dossiers de demandes de subventions pour la municipalité



**En matière sportive**, 2015 pour le sport de haut niveau, sera l'année l'ouverture de la salle de sport régionale ; la ville a pris en charge les aménagements extérieurs et intérieurs ; la compétition de judo de décembre prendra une nouvelle ampleur ; nos clubs Nationaux (hand, volley et water-polo) représenteront encore les valeurs sportives de notre ville.

# Ville de Harnes-Et pour 2015

Et pour 2015... dans les différentes politiques municipales :



**En matière de communication**, nous continuerons la modernisation des différents supports, gazette, site internet et affichage numérique.

**En matière d'action sociale**, le CCAS continuera à développer des actions visant à améliorer le quotidien des personnes les plus défavorisées ; l'ouverture de l'EHPAD va permettre de répondre à une demande forte de notre population âgée

**En matière de travaux**, de grosses opérations démarrées en 2014 seront finalisées et, la salle polyvalente de l'école Jaurès, la cours Carrée, le réaménagement de l'entrée des ateliers municipaux , sans oublier le quotidien



# Ville de Harnes-Et pour 2015

Et pour 2015... dans les différentes politiques municipales :

En matière de travaux, de grosses opérations demandées en 2014 seront réalisées et la salle polyvalente de l'école primaire la compta Centre de la Ville de Harnes-Et sera terminée en 2015.

**En matière d'administration générale** la gestion quotidienne sera encore optimisée: dans chacun des services municipaux, les formations à la commande publique sera développée; toute dépense sera pesée dès le premier euro.

**En matière de la gestion de la dette**, nos marges de manœuvre existent , ce grâce à la renégociation de notre emprunt toxique.

# Ville de Harnes-Et pour 2015

Et pour 2015... dans les différentes politiques municipales :



**musée de France**

**En matière culturelle**, la poursuite des axes développés les années précédentes sera effectuée :

Le musée d'histoire et d'archéologie verra sa scénographie mise en œuvre.

**Dans le domaine du logement**, les programmes de nouvelles habitations vont toujours se développer sur la commune, permettant le parcours résidentiel pour tous les habitants, quelque soit leur niveau de revenu : logements sociaux, logement en lots libres de constructeurs, logements clé en main : cité d'Orient, lotissement rue Delattre, chemin de Vermelles  
L'opération du Moulin Pépin sortira de terre.  
L'ilot Dauthieu sera réamenagé ainsi que l'ilot de l'impasse St Joseph.  
la concession de ZAC Abbaye sera lancée.



# Ville de Harnes-Et pour 2015

Et pour 2015... nos impôts locaux:

Depuis 2008 et jusqu'à 2014, **la municipalité n'a pas augmenté pas ses taux de la taxe d'habitation ainsi que du foncier bâti et non bâti.**

Les baisses des dotations de l'Etat obligeront à plus ou moins long terme les collectivités à agir sur leurs fiscalités.

La question se posera sur Harnes.

Que devons-nous faire?